

juridique applicable à l'espace extra-atmosphérique. Le Canada a apporté sa contribution à cet égard en produisant un document de travail qu'il a déposé ici, l'été dernier. Comme dans le cas de l'interdiction des essais nucléaires et des armes chimiques, la vérification sera sans doute l'un des facteurs déterminants. Le Canada tentera de trouver des solutions possibles dans le cadre de son programme en expansion concernant la recherche sur la vérification. Nous nous proposons de collaborer activement à ces travaux. Mon gouvernement est d'avis qu'il est temps de créer un groupe de travail sur cette question.

Monsieur le Président, j'ai traité de quatre questions importantes, de quatre priorités du Canada pour 1983, à l'égard desquelles je tenais à préciser notre position:

- Le Canada insistera pour que progresse le dossier de l'interdiction totale des essais nucléaires;
- Le Canada insistera pour que soit mis en place un régime de non-prolifération plus efficace;
- Le Canada insistera pour que soit adoptée une convention visant à interdire les armes chimiques;
- Le Canada insistera pour que l'on se rapproche davantage encore de l'objectif visant l'interdiction de toutes les armes destinées à être utilisées dans l'espace extra-atmosphérique.

Ce sont là des questions au regard desquelles il est possible de marquer des progrès réels qui, à leur tour, serviront directement à renforcer la sécurité mutuelle.

Les dernières années n'ont pas été propices aux négociations sur le contrôle des armements et le désarmement. Pourtant, le processus s'est poursuivi et l'espoir semble vouloir renaître. Dans des déclarations publiques, certains dirigeants ont indiqué que la course aux armements représente un danger mondial considérable, et que la négociation d'accords sur le contrôle des armements et le désarmement est vitale. Il y a lieu d'être optimiste si ces négociations s'appuient sur le réalisme. Notre objectif commun est la sécurité mutuelle.